

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza tenue à l'hôtel de ville de La Macaza, au 53, rue des Pionniers, le 25 avril 2022, à 16h30.

SONT PRÉSENT.E.S : les conseillères Brigitte Chagnon, Joëlle Kergoat et Marie Ségleski ainsi que les conseillers Raphaël Ciccariello, Joseph Kula et Benoît Thibeault

Sous la présidence du maire, M. Yves Bélanger. Aussi présente Caroline Dupuis, greffière-trésorière et directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le quorum ayant été constaté par la greffière-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 16H34

La greffière-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 20 avril 2022.

2022.04.108

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution - Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 25 avril 2022
4. Résolution – Octroi du contrat de réfection du chemin du lac Chaud Est à l'entreprise InterChantiers
5. Résolution- Octroi du contrat de surveillance des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est à la firme HKR consultation ingénierie appliquée
6. Résolution – Embauche de madame Anne-Marie Pilotte comme préposée à la station de lavage d'embarcation
7. Résolution – Embauche de messieurs Gabriel Dufour et Yannick Miljour à titre de journalier à la voirie saisonnier temporaire
8. Résolution - Acceptation d'une soumission de Gestim Inc. pour offrir un support au service d'urbanisme et d'environnement et nominations
9. Résolution- Embauche de monsieur Christian Lévesque au poste de journalier chauffeur opérateur permanent.
10. Résolution – Embauche de madame Isabelle Hébert au poste de secrétaire multiservices
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Kula
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

2022.04.109

RÉSOLUTION - CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

Il est proposé par le conseiller Benoit Thibeault
Et résolu à l'unanimité

QUE l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

2022.04.110

RÉSOLUTION –OCTROI DU CONTRAT DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC CHAUD EST À L'ENTREPRISE INTERCHANTIERS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande d'aide financière au Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) par la résolution 2020.06.113;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu la confirmation d'une subvention du ministre des Transports du Québec, datée du 11 novembre 2021, pour le projet de réfection du chemin du lac Chaud Est phase 1, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le règlement numéro 2022.167 décrétant des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est phase 1 et un emprunt par la résolution 2022.01.30;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO pour les travaux de réfection sur le chemin du lac Chaud Est;

CONSIDÉRANT QUE quatre entreprises ont soumissionné pour les travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Interchantiers avait la plus basse soumission au montant de 5 957 958\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle a confirmé la validité de la soumission d'Interchantiers;

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Kula
Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de réfection du chemin du lac Chaud Est à l'entreprise Interchantiers au montant de 5 957 958\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

2022.04.111

RÉSOLUTION- OCTROI DU CONTRAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC CHAUD EST À LA FIRME HKR CONSULTATION INGÉNIERIE APPLIQUÉE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande d'aide financière au Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) par la résolution 2020.06.113;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu la confirmation d'une subvention du ministre des Transports du Québec, datée du 11 novembre 2021, pour le projet de réfection du chemin du lac Chaud Est phase 1, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le règlement numéro 2022.167 décrétant des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est phase 1 et un emprunt par la résolution 2022.01.30;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO pour des services professionnels de surveillance de chantier pour les travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est;

CONSIDÉRANT QUE seule la Firme HKR consultation ingénierie appliquée a soumis une offre;

CONSIDÉRANT QUE, tel qu'édicté par le devis d'appel d'offres, un comité de sélection a été constitué pour évaluer les soumissions dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a évalué la soumission de la Firme HKR consultation ingénierie appliquée et que les membres recommandent au conseil d'octroyer le contrat de surveillance des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est à cette firme;

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Kula
Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de surveillance des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Est à l'entreprise à la Firme HKR consultation ingénierie appliquée au montant de 127 438, 29\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

2022.04.112

RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MADAME ANNE-MARIE PILOTTE COMME PRÉPOSÉE À LA STATION DE LAVAGE D'EMBARCATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à la publication d'une offre d'emploi pour le poste de préposé.e à la station de lavage d'embarcation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ressources humaines ont procédé à des entrevues et ont retenu la candidature de madame Anne-Marie Pilotte;

Il est proposé par la conseillère madame Joëlle Kergoat
Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER madame Anne-Marie Pilotte comme préposée à la station de lavage d'embarcation, comme poste saisonnier à la classe 2, échelon 1.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

2022.04.113

RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MESSIEURS GABRIEL DUFOUR ET YANNICK MILJOURS À TITRE DE JOURNALIER À LA VOIRIE SAISONNIER TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT les besoins accrus de la Municipalité lors de la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ressources humaines ont procédé à des entrevues et font une recommandation au conseil;

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER à titre de journalier à la voirie saisonnier temporaire monsieur Gabriel Dufour en date du 19 avril 2022 et monsieur Yannick Miljours en date du 25 avril 2022.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

2022.04.114

RÉSOLUTION – ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION DE GESTIM INC. POUR OFFRIR UN SUPPORT AU SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT ET NOMINATIONS

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme et d'environnement de la Municipalité reçoit actuellement un volume très élevé de demandes;

CONSIDÉRANT QU'un poste de d'inspecteur en urbanisme et en environnement est affiché et que la Municipalité n'a pas reçu de candidatures;

CONSIDÉRANT QUE la pénurie de main d'œuvre en général et en particulier pour les postes d'urbanisme dans les municipalités au Québec risque de perdurer;

CONSIDÉRANT QUE Gestim inc. offre des services pour émettre des permis et certificats et en faire le suivi, répondre aux demandes d'information sur la réglementation, relevant des services d'urbanisme municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les personnes ci-dessous doivent être nommées par le conseil comme inspecteur.trice en urbanisme comme ressources externes afin d'émettre des permis et certificats :

Monsieur Alexandre Thibault
Monsieur Alexandre Souillat
Madame Diane Mani
Monsieur Anthony Nolet Carraro;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello
Et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER la soumission de Gestim Inc. pour offrir un support au service d'urbanisme et d'environnement de la municipalité de La Macaza, à un taux horaire de 65\$

ET

NOMMER les personnes énumérées ci-dessus comme inspecteur.trice en urbanisme en tant que ressources externes.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

2022.04.115

RÉSOLUTION- EMBAUCHE DE MONSIEUR CHRISTIAN LÉVESQUE AU POSTE DE JOURNALIER CHAUFFEUR OPÉRATEUR PERMANENT.

CONSIDÉRANT QU'un poste de journalier chauffeur opérateur permanent vient de se libérer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un affichage interne pour ce poste tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Lévesque est à l'emploi de la Municipalité comme journalier chauffeur opérateur depuis mars 2021 et qu'il satisfait aux exigences et compétences nécessaires pour occuper le poste;

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski

Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER monsieur Christian Lévesque au poste de journalier chauffeur opérateur permanent.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

2022.04.116

RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MADAME ISABELLE HÉBERT AU POSTE DE SECRÉTAIRE MULTISERVICES

CONSIDÉRANT QU'un deuxième poste de secrétaire multiservices a été créé pour répondre aux besoins opérationnels de l'administration, notamment au service des travaux publics et à celui d'urbanisme et d'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a prévu l'ajout de ce poste supplémentaire dans son exercice de planification budgétaire 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un affichage interne pour ce poste tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Hébert est à l'emploi de la Municipalité depuis quinze ans, dont quatre ans au poste de secrétaire-réceptionniste et depuis les deux dernières années comme personnel supplémentaire pour répondre aux surcharges de travail au poste de secrétaire multiservices et qu'elle satisfait aux exigences et compétences nécessaires pour occuper le poste;

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon

Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER madame Isabelle Hébert au poste de secrétaire multiservices.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

2022.04.117

PÉRIODE DE QUESTIONS
LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère madame Joëlle Kergoat
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h43

ADOPTÉE

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Yves Bélanger

Caroline Dupuis